



Cabinet du Secrétaire d'État chargé des Transports

Paris, le 20 avril 2009

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Dominique BUSSEREAU retient le fuseau « Plaine d'Heyrieux Sibelin Nord » pour le CFAL Sud

Dominique BUSSEREAU, Secrétaire d'État chargé des Transports, a décidé de retenir le fuseau « Plaine d'Heyrieux-Sibelin Nord » pour la poursuite des études de la partie sud du contournement ferroviaire de l'agglomération lyonnaise (CFAL).

Une large consultation locale s'est tenue pendant trois mois sur les sept fuseaux de passage envisageables pour la partie sud du CFAL. Elle a permis de recueillir les avis et les observations de l'ensemble des collectivités locales, élus, publics, associations, services de l'Etat et milieux économiques.

Le fuseau retenu apporte les réponses les plus adaptées à l'ensemble des objectifs assignés au projet : acheminer l'ensemble des trafics fret, de transit comme ceux en relation avec le site de Sibelin, rendre possible un développement accru des services de transport de voyageurs sur les lignes ferroviaires existantes, assurer la desserte des sites ferroviaires majeurs et des pôles industriels et logistiques du sud de l'aire urbaine de Lyon, offrir des possibilités d'amélioration de la desserte des agglomération du Département de la Loire et de l'est de la région Rhône-Alpes.

Dominique BUSSEREAU souligne que ce fuseau est celui qui présente le moins d'impact sur le tissu urbain et offre l'avantage d'une forte proportion de passages couverts, ce qui génère un faible effet de coupure et permet une meilleure insertion.

Contact presse :

Lorène THIEBAUT

01 40 81 77 34

Le Secrétaire d'État chargé des Transports réaffirme la nécessité que la poursuite du projet s'inscrive de manière exemplaire dans les nouveaux principes découlant du Grenelle de l'Environnement. En particulier, il demande que les études conduites par Réseau Ferré de France définissent un haut niveau d'insertion de la nouvelle infrastructure, examinent finement ses conséquences environnementales et apportent un soin particulier à développer des réponses précises pour réduire ses impacts.

Afin d'accompagner les augmentations prévisibles des circulations ferroviaires sur les lignes ferrées existantes, Dominique BUSSEAU a également décidé la mise en place d'un comité spécifique, présidé par le Préfet de région, chargé d'élaborer un programme adapté en matière de lutte contre les nuisances sonores sur les lignes ferrées existantes de la Vallée du Rhône.

Concernant la problématique plus globale du nœud ferroviaire lyonnais, Dominique BUSSEAU a annoncé la nomination d'un Haut fonctionnaire qui sera en charge de coordonner les réflexions prospectives afin de proposer les mesures nécessaires pour accompagner la croissance des trafics sur ce point stratégique du réseau ferré national.